

217C1464
FR0000053514-OP018-AS15

5 juillet 2017

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

PCAS
(Euronext Paris)

Le 4 juillet 2017, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions PCAS déposée par BNP Paribas, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Novacap (cf. D&I 217C1449 du 4 juillet 2017).

La note d'information de la société Novacap (visa n°17-320 en date du 4 juillet 2017) et la note en réponse de la société PCAS (visa n°17-321 en date du 4 juillet 2017) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera **ouverte du 6 juillet au 19 juillet 2017 inclus**.

Exane BNP, agissant en tant membre de marché acheteur, se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions PCAS non détenues par l'initiateur.

Par ailleurs, la prise en charge des frais de courtage interviendra dans le cadre d'une semi-centralisation effectuée par Euronext Paris¹.

Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Cf. note d'information de l'initiateur visée ci-dessus et l'avis d'Euronext Paris sur la mise en œuvre de la présente offre.